

PAROISSE SAINT TROPHYME

www.paroissedeboormes.fr / paroissedeboormes@gmail.com

Quatrième Dimanche Pâques – Jn 10, 11-18

« Il y aura un seul troupeau et un seul pasteur » (Jn 11, 16)

Par l'Esprit Saint il est né d'une mère vierge et, par le même Esprit, il féconde son Église toute pure, afin que, par l'enfantement du baptême, une innombrable multitude d'enfants soit engendrée à Dieu. Il est dit de ceux-ci qu'« ils ne sont pas nés du sang, ni du vouloir de la chair, ni du vouloir de l'homme, mais de Dieu » (Jn 1,13). C'est en lui que la descendance d'Abraham est bénie par l'adoption du monde entier, et que le patriarche devient père des nations lorsque naissent de la foi et non de la chair les fils de la promesse. Sans faire exception d'aucun peuple, il forme de toutes les nations qui sont sous le ciel un seul troupeau de brebis saintes. Chaque jour il accomplit ce qu'il avait promis : « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail ; celles-là aussi il faut que je les mène, elles écouteront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul pasteur » (Jn 10,16). En effet, bien que ce soit surtout à Pierre qu'il a dit : « Paie mes brebis » » (Jn 21,17), c'est néanmoins par le seul Seigneur que tous les pasteurs sont pris en charge ; et ceux qui viennent au Rocher, le Christ, il les nourrit dans les pâturages si gras et si bien arrosés, que d'innombrables brebis fortifiées par l'abondance de son amour n'hésitent pas à mourir pour le nom de leur Pasteur, de même que le bon Pasteur a daigné donner sa vie pour ses brebis.

Saint Léon le Grand (v. 461) pape et docteur de l'Église

levangileauquotidien.org

La vie Paroissiale – du 21 au 28 Avril.

Dimanche 21/4	9h	Ste.Messe traditionnelle (<i>Chapelle St. François</i>)
	10h30	Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>) (v) <i>Famille Bresson, +Thierry Villemant, +Pierrette Quaranta</i>
	18h	Adoration du St Sacrement (<i>St. Trophyme</i>)
Lundi 22/4	18h	Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>)
Mardi 23/4	8h30	Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>)
	18h	Catéchisme Adulte (<i>St. Trophyme</i>)
Mercredi 24/4	8h30	Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>)
	18h	Adoration du St Sacrement (<i>St. Trophyme</i>)
Jeudi 25/4	8h30	Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>)
	18h	Adoration du St Sacrement (<i>St. Trophyme</i>)
Vendredi 26/4	8h30	Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>)
	18h	Adoration du St Sacrement (<i>St. Trophyme</i>)
Samedi 27/4	8h30	Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>)
	18h30	Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>)
Dimanche 28/4	9h	Ste.Messe traditionnelle (<i>Chapelle St. François</i>)
	10h30	Ste.Messe (<i>St. Trophyme</i>)
	18h	Adoration du St Sacrement (<i>St. Trophyme</i>)

Permanence de confessions pendant le temps de l'Adoration.

Horaires de permanence Secrétariat :

Mercredi et Jeudi de 9h30 à 11h30

Presbytère, 79 rue Carnot - Tél. 04 94 71 00 08 /
09 51 57 75 90